



Les obligations des officiers et des directeurs du conseil

*Comprendre la
signification des
emblèmes de l'Ordre,
de votre médaille
d'officier et votre rôle
en tant que leader
fraternel du conseil*

Table des matières

Introduction	1
Les emblèmes	2
L'emblème de l'Ordre	2
L'emblème du Degré patriotique	4
Les officiers du conseil	5
L'Aumônier	5
Le grand Chevalier	6
Le député grand Chevalier	7
Le Chancelier	8
L'Archiviste	9
Le Secrétaire financier	9
Le Trésorier	11
Le Conférencier	12
L'Avocat	12
Le Cérémoniaire	13
Les Sentinelles intérieures et extérieures	14
Le conseil des Syndics	14
Les directeurs	15
Directeur du recrutement	15
Directeur des programmes	16
Directeur de la Foi	17
Directeur de la Famille	18
Directeur de la Communauté	20
Directeur de la Vie	21

Pour établir une base solide qui conduira à la réussite et pour que votre conseil reste en place pour plusieurs générations, il est important que tous les leaders du conseil travaillent en équipe et comprennent leurs propres obligations. Il est aussi important que ce savoir soit transmis aux futurs leaders, afin qu'ils soient prêts un jour à assumer ces fonctions.

Chaque membre du conseil est investi pleinement. Quand on vous confie une tâche, demandez à d'autres membres qu'ils vous offrent leur aide pour tout travail qui correspondrait à leurs compétences et à leurs centres d'intérêt. Ensuite, assurez un suivi régulier pour vérifier les progrès et pour voir s'ils ont besoin d'aide. Un partage de vos responsabilités montrera votre confiance et aidera à maintenir les personnes impliquées.

Vous trouverez ci-dessous les descriptions des emblèmes et des médailles de notre Ordre, ainsi que les responsabilités de ceux qui les portent. Si votre conseil décide d'ajouter des responsabilités supplémentaires à un poste particulier, consultez et songez à modifier les règlements de votre conseil concernant les tâches de chaque directeur et de chaque officier. Vous pouvez trouver de plus amples informations sur les responsabilités d'un leader fraternel en accédant au « *Portail de formation fraternel* » qui se trouve dans la session des « *Officiers en ligne* » de notre site Web, kofc.org.

Les emblèmes

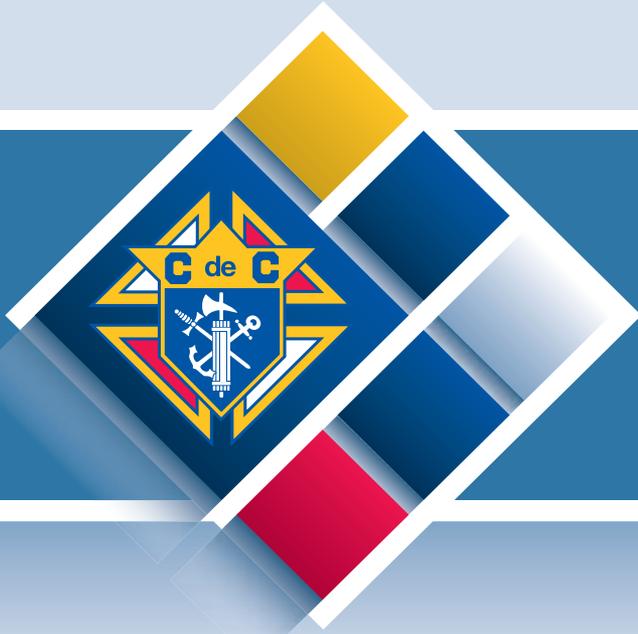
L'emblème de l'Ordre

L'emblème de l'Ordre date de la deuxième réunion du Conseil suprême, organisée le 12 mai 1883. Il a été créé par le Chevalier suprême de l'époque, James T. Mullen.

L'emblème comprend un bouclier monté sur une croix pattée. Le bouclier est associé aux chevaliers du Moyen Âge. La croix pattée est une conception artistique traditionnelle de la croix du Christ et elle représente l'esprit catholique de l'Ordre.

Des faisceaux verticaux sont montés sur le bouclier avec une ancre et une épée courte qui se croisent derrière. Les faisceaux datent de l'empire romain et ils symbolisent l'autorité, qui doit exister dans toute association efficace où règne une grande cohésion. L'ancre est le symbole du marin, symbole de Colomb, patron de l'Ordre. L'épée courte était l'arme du chevalier quand il portait secours. Avec le bouclier et les lettres des C de C, ces symboles expriment la chevalerie catholique en action organisée et en action miséricordieuse.

Les couleurs rouge, blanc et bleu dans le fond du bouclier et sur le devant de la croix pattée sont des couleurs qui représentent les aspects nobles de l'Ordre. Le rouge symbolise le courage valeureux, une activité impulsive et un sacrifice ultime. Le bleu symbolise l'espoir, le calme et la tranquillité sous le regard de Dieu et la confiance en la protection de son pays. Le blanc symbolise la noblesse de l'objectif, la pureté du but et les idéaux de creuset à réaliser.



On trouve aussi une symbolique ecclésiale dans les couleurs rouge, blanc et bleu. Le rouge symbolise le sang rédempteur du Christ, versé pendant le calvaire, et le sang du martyr, versé en défense de la foi. Le rouge est le symbole de la foi, de la croyance en Dieu, de la rédemption et de la connaissance de l'amour de Jésus-Christ. Le blanc est le symbole de l'hostie eucharistique, promesse de la présence eucharistique de Dieu parmi les hommes, l'amour infini que Dieu a pour l'homme et l'affection écrasante que Dieu a pour chaque individu. Le blanc symbolise la charité à l'image du Christ. Le bleu symbolise le manteau de Notre Dame, dans lequel elle a enveloppé son Fils aimé, par lequel est arrivé le salut dans un monde de pécheurs. Le bleu est le symbole de l'espoir.



L'emblème du Degré patriotique

L'emblème du Degré patriotique comprend la colombe, la croix d'Isabelle et le globe. La colombe, symbole de l'Esprit saint et de la paix, est montrée en vol au-dessus du globe. Les deux sont montés sur la croix d'Isabelle, qui est associée à la reine Isabelle d'Espagne, organisatrice du voyage de Christophe Colomb. La croix elle-même est un symbole de l'amour de Dieu, représenté dans le sacrifice de son propre Fils pour sauver le monde. Les symboles de l'emblème caractérisent l'union des trois personnes divines en la divinité : la Sainte Trinité.

Le globe – Dieu le Père, créateur de l'univers.

La croix – Dieu le Fils, rédempteur de l'humanité.

La colombe – Dieu le Saint-Esprit, sanctificateur de l'humanité

Le rouge, le blanc et le bleu sont les couleurs de l'emblème, symboles du drapeau du pays dans lequel l'Ordre a vu le jour. Elles sont aussi utilisées pour mettre l'accent sur le patriotisme.

Les officiers du conseil

Sauf indication contraire, les postes suivants sont élus chaque année par les membres de votre conseil.

L'Aumônier

- Un prêtre choisi tous les ans par le grand Chevalier, député grand Chevalier et le conseil des administrateurs
- Il fait office de conseiller spirituel pour les Frères Chevaliers et les familles d'un conseil
- Il fait passer son message aux membres au début de la réunion, tel que décrit dans la *Méthode pour diriger une assemblée de conseil* (n° 10318), ou au moment qui lui convient le mieux
- L'Aumônier doit assister aux réunions du conseil (y compris aux réunions des officiers) lorsque son travail le lui permet, car on a souvent besoin de son conseil



Des informations supplémentaires sur le rôle de l'Aumônier se trouvent dans le *Manuel de l'Aumônier* (n° 945).

La médaille de l'Aumônier du conseil est une croix d'Isabelle en argent, sur laquelle figure une colombe qui descend, suspendue à un ruban noir. Ce style de croix est associé à la reine Isabelle d'Espagne, organisatrice du voyage de Christophe Colomb. La croix est un symbole d'espoir à travers la rédemption, rappelant aux Chrétiens l'amour de Dieu qui a sacrifié son propre fils pour l'humanité. La colombe, emblème de l'Esprit Saint, représente le cadeau

de la Parole de Dieu. Le ruban noir représente la force et l'autorité.

Le grand Chevalier

- Il préside toutes les réunions du conseil
- Il nomme les directeurs de programmes et des effectifs
- Il nomme les comités lorsque nécessaire
- Il contresigne les ordres de paiement et de chèques
- Il veille à ce que tous les papiers demandés par le Conseil suprême et le Conseil d'État soient envoyés
- Il entretient des relations de travail avec l'Aumônier du conseil, le député de district, l'agent d'assurance et l'agent général ; ainsi qu'avec tous les organismes de services locaux (par ex. « *Habitat pour l'Humanité* », les banques alimentaires/soupes populaires)
- Il a une bonne connaissance du site des Chevaliers de Colomb, des « *Officiers en ligne* » et de la « *Gestion des membres* »
- Il est responsable de l'équipe de Premier degré de son conseil et chargé de programmer les Cérémonials réguliers du Premier degré



On peut trouver dans le *Guide du grand Chevalier* (n° 5085), *Ressources de gestion* (n° 5093) et *Méthode pour diriger une assemblée de conseil* (n° 10318), des informations supplémentaires qui aideront le grand Chevalier dans



l'exercice de ses fonctions. D'autres informations sont disponibles sur le portail de formation fraternel.

La médaille d'officier remise aux grands Chevaliers est une ancre suspendue à un ruban violet. L'ancre est le symbole de Christophe Colomb, le marin, qui est le parton de notre Ordre. L'ancre, depuis des

siècles, était aussi une variante de la croix et symbolise l'espoir Chrétien. Le ruban violet symbolise l'autorité et la justice.

Le député grand Chevalier

- Il seconde le grand Chevalier dans la gestion du conseil
- Il préside les réunions du conseil en l'absence du grand Chevalier
- Il est suggéré qu'il fasse partie du comité de conservation du conseil
- Il a une bonne connaissance du site des Chevaliers de Colomb, des « *Officiers en ligne* » et de la « *Gestion des membres* »
- Il remplit toute autre tâche qui lui sera ordonnée par le grand Chevalier

Le député grand Chevalier doit bien connaître *Méthode pour diriger une assemblée de conseil* (n° 10318).

La médaille distinctif de la fonction de député grand Chevalier est une boussole suspendue à un ruban violet. La boussole est le guide et le compagnon permanent du marin, et elle a été un outil précieux utilisé par Christophe Colomb

pour le guider sur les côtes du Nouveau Monde. La « boussole de vertu » des Chevaliers de Colomb comprend 32 rayons en forme de flammes ; chaque rayon représente une vertu à laquelle chaque personne peut aspirer à suivre dans sa vie de tous les jours. Le ruban violet signifie l'autorité et la justice.



Le Chancelier

- Il aide le grand Chevalier et le député grand Chevalier à remplir leurs tâches, comme il est chargé de faire
- Il est chargé de susciter un intérêt accru des membres dans les activités du conseil
- Il est suggéré qu'il siège comme président du comité d'admission
- Il remplit toute autre tâche qui lui sera ordonnée par le grand Chevalier

Le Chancelier doit bien connaître les critères d'adhésion à l'Ordre, le *Document-Fiche de membre* (n° 100) et le *Questionnaire sur les centres d'intérêt du membre/du candidat* (n° 1842).

La médaille distinctif de la fonction de Chancelier est la croix d'Isabelle, recouverte d'un crâne et d'os croisés, suspendue à un ruban noir et blanc. La croix représente la rédemption et l'amour de Dieu, qui nous a envoyé son Fils Unique. Le crâne et les os croisés sont le symbole de la mortalité de l'homme et de la vigilance dont on doit faire preuve à chaque instant pour



rester fidèle. À travers l'unité du conseil, les frères s'aident entre eux pour rester loyaux dans leur foi. Le ruban noir et blanc signifie la force et la bonté.

L'Archiviste

- Il est responsable de créer et de tenir à jour, de façon précise, toutes les actions du conseil, en utilisant le *Procès-verbal du Conseil* (n° 1403)
- Il conserve toute la correspondance du conseil
- Il lit les factures qui sont inscrites au procès-verbal pour discussion
- Il remplit toute autre tâche qui lui sera ordonnée par le grand Chevalier

La médaille distinctif de l'Archiviste est des plumes qui se croisent et qui sont suspendues à un ruban jaune et blanc. Les plumes représentent l'écriture, le savoir et la communication, et elles sont aussi le symbole de la tâche de l'Archiviste qui est d'écrire et de conserver les lettres et les documents (fichiers). Le ruban jaune et blanc représente l'intelligence et la bonté.

Le Secrétaire financier

- Il est nommé par le Chevalier suprême pour un mandat de trois sur recommandation du grand Chevalier et des Syndics
- Il doit remplir et envoyer la *Candidature au poste de Secrétaire financier* (n° FS-101)

- Il collecte les cotisations des membres en leur envoyant dans les délais les avis de facturation et il entame les procédures de conservation en fournissant au grand Chevalier une liste des membres en retard de paiement (afin d'éviter que les membres soient suspendus pour non-paiement de leur cotisation)
- Il s'assure que les dossiers des membres du conseil, y compris les courriels, sont à jour et que les nouveaux membres signent le registre constitutionnel
- Il reçoit les cartes des membres honoraires et honoraires à vie du Conseil suprême et il les remet au grand Chevalier qui les distribuera
- Il dépose différents rapports et il tient les dossiers de transactions liés aux effectifs et à l'assurance auprès du Conseil suprême
- Il a une bonne connaissance du site des Chevaliers de Colomb, des « *Officiers en ligne* » et des applications « *Gestion des membres/Facturation des membres* »
- Il est chargé de compléter et d'envoyer le formulaire 990 pour le conseil (aux États-Unis seulement)
- Il garde le sceau du conseil et l'appose sur les cartes de membres, les résolutions et tout autre document officiel
- Il remplit toute autre tâche qui lui sera ordonnée par le grand Chevalier





On peut trouver des renseignements supplémentaires sur les obligations du Secrétaire financier dans le livret sur les *Ressources de gestion* (n° 5093) et le *Sommaire des responsabilités du Secrétaire-financier* (#10238).

La médaille distinctif du Secrétaire financier est une clé et une plume qui sont encerclées d'une couronne de laurier et qui sont suspendues à un ruban jaune et blanc. La clé est associée à la garde, alors que la plume est le symbole d'un « scribe » (qui écrit et qui garde une trace des différentes lettres et documents). La couronne de laurier reconnaît le service particulier du Secrétaire financier à son conseil. Le ruban jaune et blanc représente l'intelligence et la bonté.

Le Trésorier

- Il s'occupe des fonds du conseil
- Il reçoit l'argent du Secrétaire financier et le dépose dans les bons comptes du conseil
- Il s'occupe des compte-chèques et des comptes d'épargne du conseil
- Il est chargé de payer toutes les dépenses du conseil, y compris les facturations en provenance du Conseil suprême
- Il remplit toute autre tâche qui lui sera ordonnée par le grand Chevalier

La médaille d'officier remise aux trésoriers est composée de deux clés croisées suspendues à un ruban bleu. Les clés symbolisent le gardien des fonds du conseil. Le ruban bleu représente la vérité et la loyauté.

Le Conférencier

- Il est nommé tous les ans par le grand Chevalier
- Il est chargé de proposer des programmes éducatifs et divertissants adaptés, sous la section « *Le bien de l'Ordre* » des réunions du conseil
- Il se tient au courant de l'évolution des programmes caritatifs, sociaux et liés aux membres
- Il remplit toute autre tâche qui lui sera ordonnée par le grand Chevalier



La médaille distinctif du Conférencier est une lyre et une branche de laurier, suspendues à un ruban bleu et blanc. La lyre avec la branche de laurier sont les symboles traditionnels de la musique, de la littérature et des arts. Le ruban bleu et blanc représente la pureté et la loyauté.

L'Avocat

- Il agit comme conseiller en procédure parlementaire du conseil
- Il doit bien connaître *Méthode pour diriger une assemblée de conseil* (n° 10318).
- Il doit bien connaître les règlements du conseil et la « *Charte, Règlements et Constitution* » des Chevaliers de Colomb
- Il a accès à la section des « *Officier en ligne* » du site Internet des Chevaliers de Colomb
- Il sollicitera l'aide juridique de l'Avocat d'État si besoin



- ❑ Il remplit toute autre tâche qui lui sera ordonnée par le grand Chevalier

La médaille distinctif de l'Avocat est un rouleau et une épée, encerclés d'une couronne de laurier, suspendus à un ruban couleur or. Le rouleau ouvert représente les ouvrages juridiques et il représente le pouvoir du savoir, et l'épée représente sa défense et son application. Par conséquent, c'est le rôle de l'Avocat de non seulement connaître les lois du conseil, mais aussi de les observer à la lettre. Le ruban de couleur or représente la foi, la loyauté et la sagesse.

Le Cérémoniaire

- ❑ Il supervise et il entretient la propriété du conseil
- ❑ Il prépare les salles du conseil pour les réunions et les exemplifications de Degrés
- ❑ Il supervise les Sentinelles intérieures et extérieures
- ❑ Il remplit toute autre tâche qui lui sera ordonnée par le grand Chevalier



La médaille distinctif du Cérémoniaire est une hache attachée à des faisceaux, encerclée d'une couronne de laurier, suspendue à un ruban rouge et noir. Les faisceaux étaient le symbole traditionnel portés par les protecteurs ou les gardes des magistrats romains, comme un symbole d'autorité et de protection. Le ruban rouge et noir représente la force et la fidélité au devoir.

Les Sentinelles intérieures et extérieures

- ❑ Elles s'occupent des portes de la salle du conseil, elles vérifient que les cartes de membres sont en règles et elles autorisent l'entrée à la salle du conseil
- ❑ Elles remplissent toute autre tâche qui leur sera ordonnée par le grand Chevalier



La médaille distinctif des Sentinelles du conseil est des haches croisées sur un bouclier, gravé d'une clé, suspendues à un ruban blanc. Le bouclier et la hache sont symboles de protection et la clé est l'emblème de la garde. Le ruban blanc représente la pureté et la rigueur du devoir.

Le conseil des Syndics

- ❑ Il est composé du grand Chevalier et de trois autres membres, qui sont élus par les membres du conseil pour un mandat de trois ans, deux ans et un an

À chaque élection normale, le poste de chaque Syndic sera soumis au vote, avec les Syndics actuels de trois ans et de deux ans éventuellement devenant les Syndics de deux ans et de un an, respectivement

Il supervise toutes les procédures financières du conseil et il effectue les vérifications semestrielles

Il vérifie que le bon protocole et la bonne procédure sont suivis par le conseil en matière de paiement des sommes (cependant, il ne peut pas annuler le vote des membres du conseil)





La médaille distinctif du Syndic est composé d'une hache et de faisceaux recouverts d'une ancre, positionnés au-dessus d'épées croisées, encerclés d'une couronne de laurier et suspendus à un ruban vert. Les faisceaux sont une hache attachée avec des tiges. Les épées symbolisent la justice et l'honneur. La couronne de laurier symbolise le service particulier. Les syndics sont généralement d'anciens grands Chevaliers et c'est la raison

pour laquelle l'ancre est posée sur les faisceaux. Le ruban vert symbolise la fidélité en amour.

Les directeurs

Directeur du recrutement

- Il est nommé chaque année par le grand Chevalier
- Il est chargé du recrutement et du maintien en fonction des membres du conseil, et de la promotion de l'assurance
- Il collabore avec le grand Chevalier pour fixer le calendrier des programmes d'adhésion pour l'année fraternelle
- Il gère les comités de recrutement et de maintien en poste et le président de la promotion de l'assurance, qui mettent en œuvre le programme de croissance des effectifs du conseil
- Il veille à ce que le Secrétaire financier transmette les *Demandes d'adhésion* (n° 100) à la fois au Département des dossiers de membres du Conseil suprême et à l'agent général

- ❑ Il tient le président des relations publiques du conseil informé de tous les programmes d'adhésion et de toutes les activités de promotion auprès de la communauté paroissiale et des média locaux

Directeur des programmes

Le directeur des programmes est chargé de donner aux dirigeants du conseil les orientations et instructions nécessaires en ce qui concerne les programmes du conseil.

- ❑ Il est nommé chaque année par le grand Chevalier
- ❑ Il collabore avec le grand Chevalier pour fixer le calendrier des programmes du conseil pour l'année fraternelle
- ❑ Il gère les directeurs et présidents de toutes les catégories de programmes (Foi, Famille, Communauté, et Vie), qui mettent en œuvre les programmes du conseil
- ❑ Il tient des registres exacts concernant les programmes du conseil à des fins de rapport dans le *Rapport annuel d'activités fraternelles* (n° 1728) et le *Formulaire de demande du Prix Colombien* (n° SP-7), et pour en rendre compte dans tous les autres rapports et formulaires de candidature liés aux programmes (tous disponibles sur kofc.org/formulaires)
- ❑ Il tient le président des relations publiques du conseil informé de tous les programmes et de toutes les activités de promotion auprès de la communauté paroissiale et des média locaux
- ❑ Il doit suivre toutes les formations obligatoires pour le programme Environnement sécurisé de

Chevaliers de Colomb et respecter toutes les politiques et procédures dans le cadre dudit programme. De plus amples informations concernant ce programme sont disponibles sur le site kofc.org/securitaire

Directeur de la Foi

Le directeur de la Foi est subordonné au directeur des programmes. La personne nommée à ce poste doit être à l'aise avec le fait de discuter et planifier les activités de formation à la foi du conseil. Le directeur de la Foi doit également être à l'aise pour créer des liens avec d'autres ministères de la paroisse afin de répondre aux besoins de toute la communauté paroissiale, à la discrétion du curé. Il travaille à partir des informations relatives au développement de la foi disponibles auprès du Service d'information catholique de l'Ordre (kofc.org/sc), et les comprend.

- Il est nommé par le grand Chevalier, en accord avec le directeur des programmes.
- Il est responsable de tous les programmes du conseil liés à la Foi.
- Il planifie, coordonne et met en avant le programme obligatoire pour la catégorie « la Foi » : *Réflexion spirituelle*
- Il désigne les présidents des comités et développe des comités soutenant les vocations, les services paroissiaux et les dévotions religieuses.
- Il collabore avec le directeur des programmes afin de déterminer quels programmes recommandés par le Conseil suprême seront mis en place par le conseil au cours de l'année fraternelle, ainsi que sur tous les autres programmes liés à la Foi.

- ❑ Il promeut l'adhésion à l'association « Les Amis de l'abbé McGivney » et met en avant la cause pour sa canonisation (fathermcgivney.org).
- ❑ Il tient des registres exacts concernant les programmes liés à la Foi menés par le conseil afin de rendre compte au directeur des programmes, et afin d'établir tous les rapports liés au Programme de remboursement à l'appui des vocations (Refund Vocations Support Program, RSVP), le cas échéant, et concernant tous les autres programmes liés à la Foi.
- ❑ Il tient le président des relations publiques du conseil informé de tous les programmes liés à la Foi et de toutes les activités de promotion auprès de la paroisse et des média locaux

Directeur de la Famille

Le directeur de la Famille est subordonné au directeur des programmes. La personne nommée à ce poste travaille pour renforcer et favoriser une vie de famille saine à travers le parrainage d'activités auxquelles les familles au grand complet peuvent participer, même lorsque les membres desdites familles n'ont pas le même âge. Le directeur doit s'efforcer d'encourager l'union des familles. Il doit être à l'aise avec le fait de discuter et de planifier les programmes liés à la famille et soutenant et encourageant le service à la communauté et la formation à la foi du conseil et des familles de la paroisse.

- ❑ Il est nommé par le grand Chevalier, en accord avec le directeur des programmes.
- ❑ Il est responsable de tous les programmes du conseil liés à la Famille.

- ❑ Il planifie, coordonne et met en avant le programme obligatoire pour la catégorie « la Famille » : *Consécration à la Sainte-Famille*
- ❑ Il désigne les présidents des comités et développe des comités soutenant les programmes liés à la famille, tels que les nombreux programmes recommandés par le Conseil suprême basés sur le modèle du programme « La foi en action ».
- ❑ Il encourage l'éducation et les dévotions religieuses des familles, les activités ludiques et la mémoire des frères Chevaliers défunts, et soutient les veuves et familles de ces derniers.
- ❑ Il collabore avec le directeur des programmes afin de déterminer quels programmes recommandés par le Conseil suprême seront mis en place par le conseil au cours de l'année fraternelle, ainsi que sur tous les autres programmes liés à la Famille.
- ❑ Il tient des registres exacts concernant les programmes liés à la Famille menés par le conseil afin de rendre compte au directeur des programmes, et pour établir tous les rapports liés aux programmes « Nourrir les familles » et « Famille du mois/de l'année », le cas échéant, et concernant tous les autres programmes liés à la Famille.
- ❑ Il tient le président des relations publiques du conseil informé de tous les programmes liés à la Famille et de toutes les activités de promotion auprès de la paroisse et des média locaux
- ❑ Il doit suivre toutes les formations obligatoires pour le programme Environnement sécurisé et doit également se soumettre à une vérification des

antécédents. En outre, il doit respecter toutes les politiques et procédures découlant du Programme pour un environnement sécurisé de Chevaliers de Colomb. Vous pouvez trouver de plus d'informations concernant ce programme sur le site kofc.org/securitaire

Directeur de la Communauté

Le directeur de la Communauté est subordonné au directeur des programmes. La personne nommée à ce poste doit être à l'aise pour discuter et planifier les efforts à déployer dans toute la communauté. Il est à la tête des programmes soutenant et encourageant le service à la communauté, luttant contre la pauvreté, venant en aide aux personnes et encourageant les événements sportifs, et il promeut également des programmes et campagnes plus importants. Il doit être à l'aise avec le fait de contacter des organisations travaillant dans le domaine de l'aide communautaire ainsi que des organismes gouvernementaux locaux, et avec le fait de collaborer avec ces derniers.

- Il est nommé par le grand Chevalier, en accord avec le directeur des programmes.
- Il est responsable de tous les programmes du conseil liés à la Communauté.
- Il planifie, coordonne et met en avant le programme obligatoire pour la catégorie « la Communauté » : *Des mains secourables*
- Il désigne les présidents des comités et développe des comités soutenant l'engagement civique, la sécurité publique, l'environnement, les services de santé, les personnes de la communauté dans le besoin ainsi que les bonnes mœurs et la décence,

honorant Christophe Colomb et soutenant la diversité culturelle.

- ❑ Il collabore avec le directeur des programmes afin de déterminer quels programmes recommandés par le Conseil suprême seront mis en place par le conseil au cours de l'année fraternelle, ainsi que sur tous les autres programmes liés à la Communauté.
- ❑ Il tient des registres exacts relatifs aux programmes du conseil liés à la Communauté afin de rendre compte au directeur des programmes, et afin d'établir les rapports liés aux programmes « Des manteaux pour les mêmes », « Fondation Chaise Roulante » et « Habitat pour l'humanité », le cas échéant, et concernant tous les autres programmes liés à la Communauté.
- ❑ Il donne des informations au président des relations publiques du conseil concernant l'ensemble des programmes liés à la Communauté et toutes les activités de promotion auprès de la communauté paroissiale et des média locaux
- ❑ Il doit suivre toutes les formations obligatoires pour le programme Environnement sécurisé et doit également se soumettre à une vérification des antécédents. En outre, il doit respecter toutes les politiques et procédures découlant du Programme pour un environnement sécurisé de Chevaliers de Colomb. Vous pouvez trouver de plus d'informations concernant ce programme sur le site kofc.org/securitaire

Directeur de la Vie

Le directeur de la Culture de la vie est subordonné au directeur des programmes. La personne nommée à ce poste

doit être à l'aise pour discuter et planifier les efforts à déployer dans le cadre de la défense et de la proclamation de la vie à tous les stades et dans toutes les conditions. Il s'efforce, notamment, de promouvoir des programmes soutenant et encourageant l'avancée du mouvement pro-vie, les personnes ayant des déficiences intellectuelles et les chrétiens persécutés.

- ❑ Il est nommé par le grand Chevalier, en accord avec le directeur des programmes.
- ❑ Il est responsable de tous les programmes du conseil liés à la Vie.
- ❑ Il planifie, coordonne et met en avant le programme obligatoire pour la catégorie « la Vie » : *Neuvaine pour la vie*
- ❑ Il désigne les présidents des comités et développe des comités apportant leur soutien dans le cadre des questions liées au droit à la vie, et soutenant l'engagement civique, l'éducation pro-vie, les centres de grossesse, et autres
- ❑ Il collabore avec le directeur des programmes afin de déterminer quels programmes recommandés par le Conseil suprême seront mis en place par le conseil au cours de l'année fraternelle, et sur tous les autres programmes liés à la Vie
- ❑ Il tient des registres exacts relatifs aux programmes du conseil liés à la Vie afin de rendre compte au directeur des programmes, et afin d'établir les rapports liés à la « Marche pour la Vie », aux « Jeux Olympiques spéciaux » et à l'« Initiative Échographie », le cas échéant, et concernant tous les autres programmes liés à la Communauté

- ❑ Il tient le président des relations publiques du conseil informé de tous les programmes pour la Vie et de toutes les activités de promotion auprès de la paroisse et des média locaux



1 COLUMBUS PLAZA • NEW HAVEN, CT • 06510-3326
1-203-752-4270 ou www.kofc.org